

ANRU 2 renouvellement urbain

Accueil

► Qu'est-ce que l'ANRU2?

ANRU est l'acronyme pour Agence Nationale de Rénovation Urbaine. Par ANRU2, on entend la seconde phase de renouvellement urbain à l'échelle du territoire national, prévue sur 10 ans, de 2014 à 2024. "L'ANRU met en œuvre des projets de renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitant" peut-on lire sur le site du Ministère de la Ville:

<http://www.anru.fr/index.php/fre/Programmes/Nouveau-programme-national-...>

L'ANRU2 correspond en fait à un Nouveau programme national de renouvellement urbain, NPNRU, expliqué ici: <http://www.anru.fr/index.php/fre/Programmes/Nouveau-programme-national-...>

A Sevran, 3 quartiers sont concernés:

- Montceleux/Pont-Blanc et Beaudottes, classés d'Intérêt National pour leur phase 2;
- Rougemont/charcot classé d'Intérêt Régional pour sa phase 2.